

SERMON

PRONONCE LE 11 MARS 1897

-- A --

MONASTERE des URSULINES des TROIS-RIVIERES

-- A L'OCCASION DE --

LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE

-- PAR --

Monsieur l'Abbé I. St-G. Lindsay

AUMONIER DES URSULINES DE QUÉBEC

Non est hic aliud nisi domus Dei et porta celi.

“ Ce lieu est vraiment la maison de Dieu et la porte du Ciel. ” (GEN. XXVIII, 17.)

MONSIEUR, MES FRÈRES,

Cette parole du Patriarche s'éveillant d'un mystérieux sommeil, l'Eglise de Jésus-Christ l'a faite sienne, l'enchâssant avec amour dans sa liturgie inspirée. Elle retentit, cette parole, comme un cri d'admiration et de reconnaissance aux jours solennels de la dédicace de nos temples. Et il est vraiment juste et raisonnable qu'il en soit ainsi. On pourrait s'étonner de l'enthousiasme de Jacob, consacrant avec l'huile sainte et dédiant au Seigneur une pauvre pierre des champs, sur laquelle avait reposé sa tête, pendant qu'à ses yeux émerveillés les anges de Dieu allaient et venaient de la terre au ciel par l'échelle mystérieuse, pendant qu'à son oreille retentissait l'annonce d'un rejeton en qui “ seraient bénies toutes les tribus de la terre ”. En effet, tout cela n'était alors que vision, figure, promesse. Aujourd'hui, mes Frères, “ *non praecessit, dies autem appropinquavit* ” ; la nuit des prophéties messianiques a cédé le pas au grand jour des réalités évangéliques. Il est apparu depuis dix-neuf siècles, cet Emmanuel, dont la venue faisait soupirer et trassaillir à l'avance les saints de la loi ancienne ; il a demeuré, que dis-je ? il demeure toujours parmi nous “ plein de grâce et de vérité. ”